

Une histoire à raconter : les 100 ans (1915-2015) de l'Alliance française du Manitoba

Huguette LE GALL et François LENTZ

Volume 29, numéro 1, 2017

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1041204ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1041204ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Presses universitaires de Saint-Boniface (PUSB)

ISSN

0843-9559 (imprimé)

1916-7792 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

LE GALL, H. & LENTZ, F. (2017). Une histoire à raconter : les 100 ans (1915-2015) de l'Alliance française du Manitoba. *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, 29(1), 195-214. <https://doi.org/10.7202/1041204ar>

Une histoire à raconter: les 100 ans (1915-2015) de l'Alliance française du Manitoba*

Huguette LE GALL-Alliance française du Manitoba
François LENTZ- Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest

L'histoire, qui suit, des 100 ans de l'Alliance française du Manitoba¹ vise, sans prétention à l'exhaustivité, à mettre en évidence les phases de son évolution. Elle s'appuie sur un dépouillement de plus de 900 textes relatant, depuis sa fondation, les activités de l'Alliance française², parus dans la presse manitobaine, anglophone et francophone, ainsi que, depuis les années 1970, des archives de l'Alliance.

La fondation

Si les premières Alliances françaises du Canada ont vu le jour à Montréal et à Toronto en 1902, c'est le 29 octobre 1915 qu'est fondée, à l'Université du Manitoba (située alors à l'angle des rues Kennedy et Broadway, au centre-ville de Winnipeg), l'Alliance française du Manitoba, à l'initiative du professeur William Frederick Osborne, le premier directeur du Département de français de l'Université du Manitoba, dans le prolongement d'un cercle littéraire que celui-ci avait animé quelques années auparavant. S'établit ainsi une fructueuse implication du Département de français dans la conduite des affaires de l'Alliance, qui se poursuivra pendant de nombreuses décennies. L'invitation à cette réunion fondatrice, dans la presse anglophone le matin même de l'événement, est

* Le contenu de cet article a fait l'objet d'une conférence, au printemps 2015, à l'Alliance française du Manitoba et à l'Université de Saint-Boniface, dans le cadre de l'année du centenaire de l'Alliance. Une version réduite de cet article est parue, sous le même titre, dans la brochure du centenaire de l'Alliance française du Manitoba, publiée en 2015.

très large : "French and French-Canadian citizens and English speaking people specially interested in French are cordially invited" (*Manitoba Free Press*, vol. 42, n° 100, October 29, 1915, p. 5). Cette première rencontre établit une pratique qui durera longtemps : la réunion d'affaires de l'association coïncide avec la tenue d'une conférence. Charles Muller, un collègue de William Osborne, donne la conférence inaugurale, qui porte sur "The Origins of the French National Genius". La deuxième rencontre, le 22 novembre, est la première réunion officielle de l'Alliance : on jette les bases des statuts de l'association, on nomme les membres du premier conseil d'administration – le professeur Osborne en est le premier président et le restera jusqu'en 1934. Le *Manitoba Free Press* du 22 novembre 1915 note le contexte dans lequel s'inscrit la mise sur pied de la nouvelle Alliance : "Winnipeg and St Boniface combined have a very considerable French-speaking constituency which is responding with warmth to this ouverture of the part of the English population" (*Manitoba Free Press*, vol. 42, n° 120, November 22, 1915, p. 5). En témoigne la composition du premier conseil, qui comprend des personnalités de la communauté francophone de la province; cette double présence, francophile et francophone, au sein de l'instance dirigeante de l'Alliance restera, dans l'ensemble, une constante. Une conférence, portant sur « Le théâtre en France au Moyen-Âge », est également donnée lors de cette première réunion officielle de l'association et fait l'objet d'un compte rendu précis et appréciatif dans l'hebdomadaire francophone de la province, *La Liberté*. Par ailleurs, on envisage déjà la possibilité d'offrir un cours de français. Dès le tout début de son histoire, l'Alliance française du Manitoba affiche sa double vocation, culturelle et linguistique.

Les premières activités

Dès lors, les activités de l'Alliance consisteront essentiellement en la présentation de conférences, portant surtout sur la France (histoire, littérature, patrimoine, etc.). Celles-ci, données principalement par des universitaires locaux ainsi que par des « conférenciers officiels envoyés de France », selon la formule alors utilisée, sont en général bien suivies et régulièrement accompagnées de musique et de chants; toujours annoncées dans la presse tant anglophone que francophone, elles se distribuent à raison d'une petite dizaine par année civile.

Ces conférences sont relayées par *La Liberté* dans des termes précis quant à leur contenu et à leur déroulement, et elles sont également souvent accompagnées d'appréciations, comme en témoigne la citation suivante :

L'auditoire assurément le plus nombreux qu'on ait encore vu à une séance de l'Alliance française se pressait jeudi dernier dans l'amphithéâtre de l'Université du Manitoba où elle tient ses séances bi-mensuelles, pour entendre M. le professeur Fraser parler du Paris d'autrefois et du Paris d'aujourd'hui. Un cachet tout unique caractérisait cette rencontre. M. le professeur Fraser parlait en français. Il est certainement l'un des Anglais qui ont le mieux compris le peuple français et qui aime le plus fortement la culture française. Il a vécu plusieurs années à Paris et parle le français avec une correction remarquable. Tout au plus sent-on un léger accent qui, loin de déplaire, n'ajoute que plus de saveur à son éloquence sobre et mesurée, mais néanmoins vibrante d'une émotion contenue.

Paris, c'est le foyer de la culture intellectuelle, c'est la plus enchanteresse des grandes capitales du monde. À cela, il y a trois raisons. Elle est la plus belle des capitales, la plus pittoresque. [...] c'est [également] la ville où l'on sent le plus la joie de vivre. Et le conférencier analyse finement et d'une manière pénétrante ce trait si caractéristique du peuple français : la joie douce de vivre. La troisième raison de la supériorité de Paris, c'est qu'elle offre un intérêt historique incomparable tout en étant une ville des plus modernes. Ce n'est pas d'elle qu'on dira que c'est une ville morte. Il n'est pas une parcelle de Paris qui n'incarne un souvenir historique. Et qui oserait nier l'influence dans l'histoire du monde de la capitale française.

[...]

Le conférencier termina par une chaleureuse profession de foi en l'avenir de la France immortelle. Quelques mots de M. le professeur Osborne, et le chant de la Marseillaise et du *God save the King* terminèrent la sance [sic]. (*La Liberté*, vol. III, n° 44, 14 mars 1916, p. 8)

Ces conférences, qui constituent également pour la jeune association l'occasion d'augmenter ses membres, contribuent à animer la vie culturelle en langue française au Manitoba. Durant l'année 1916, dans l'orbite des activités de l'Alliance, le président Osborne donne deux cours publics sur la littérature française d'abord, puis sur l'histoire du théâtre en France.

Une des conférences, portant sur Émile Zola et donnée en mars 1917 par le professeur Charles Muller, donne lieu à une polémique dans l'hebdomadaire francophone *La Libre Parole*, sous la plume de Morand, en raison de la réputation alors controversée de l'écrivain naturaliste :

L'assistance fut nombreuse à la conférence sur Émile Zola donnée par le prof. [sic] Muller, à l'Alliance Française, jeudi dernier.

[...]

Il importe, a conclu M. Muller, de juger Zola avec modération mais de se garder de l'identifier avec le génie français. À cause même de cette constatation il semble regrettable qu'on ait jugé à propos de traiter un pareil sujet en un pays cosmopolite comme le Canada, et à un moment où l'on ne doit avoir pour la France qu'une admiration sans bornes. Nous n'irons pas aussi loin que M. Muller en disant que sa conférence constitue « une mauvaise action », car nous croyons comprendre la valeur des mots, mais nous ne lui cacherons pas que l'impression, plutôt mitigée, qu'il a laissée dans certains esprits, ce dont nous avons pu nous rendre compte, nous paraît dangereuse. Selon nous, il eut [sic] été préférable de laisser Zola au tas d'ordures auquel il appartient. On ne remue pas ces choses-là sans qu'il ne s'en dégage une odeur désagréable et souvent malfaisante. (*La Libre Parole*, vol. II, n° 14, 8 mars 1917, p. 4)

La Première Guerre mondiale trouve un écho dans les activités de l'Alliance : des cours de français sont offerts, dès la fin de 1915, pour les soldats canadiens en partance pour l'Europe; des conférences sont consacrées à des témoignages de soldats français qui ont combattu en France. En 1917, l'Alliance décide de limiter le nombre de ses séances publiques aux seules réceptions des conférenciers officiels envoyés de France. Par ailleurs, des événements sociaux en soutien à la France en guerre sont organisés; l'Alliance est également le relais au Manitoba d'une démonstration de sympathie et de solidarité envers la France mise sur pied, le 14 juillet 1918, en Amérique du Nord. De manière plus large, un tel contexte politique met en évidence une démarche qui demeurera une constante : association apolitique, l'Alliance œuvre, dans une visée de « conciliation et de bonne entente », au rapprochement des composantes de la société canadienne. Le *Manitoba Free Press*, dans un article daté du 28 octobre 1916, va dans le même sens : "the valuable work that the Alliance is performing in promoting good feeling

and mutual respect between [the] two great races in Manitoba” (*Manitoba Free Press*, vol. 43, n° 98, October 28, 1916, p. 9).

L’Alliance française du Manitoba n’échappe pas non plus, dans les premières années de son existence, aux dynamiques politico-linguistiques qui entourent le français au Manitoba, comme en témoigne l’épisode suivant : le 22 novembre 1915, le ministre de l’Instruction publique, le Dr Thornton, honore de sa présence et de son appui enthousiaste la séance inaugurale de l’Alliance et est nommé membre honoraire de l’association. Or, c’est à cet homme politique qu’est associée la loi de 1916 abolissant les écoles bilingues et interdisant le français comme langue d’enseignement. Cette loi une fois promulguée, la presse francophone publiera de vigoureuses prises de position contre le ministre, comme en témoigne la citation suivante :

Est-on justifiable, étant donné les statuts de l’Alliance Française et la nature de cette société de propagande de la langue française dans les milieux anglais, de lui demander de retirer au ministre de l’éducation, M. Thornton, le titre de membre honoraire qu’elle lui conférait à sa première séance?

[...]

[N]ous soutiendrons que l’Alliance Française n’a aucunement le droit de retirer à l’honorable Thornton son titre de membre honoraire.

Si l’honorable Thornton avait un tantinet le sentiment des convenances, il comprendrait l’illogisme de sa situation et aurait dès la présentation à la chambre de son projet de loi anti-français, cessé d’être membre honoraire de l’Alliance Française. Il a été trop rustre et trop muffle [sic] pour se rendre compte de cela. Et tout démontre qu’il est incurable. (*La Liberté*, vol. III, n° 46, 28 mars 1916, p. 1)

Les années 1920-1930

Dès les années 1920 à 1930, l’Alliance française du Manitoba, animée par un groupe de personnalités de toutes origines, unies par le lien de la langue et de la culture françaises, profite d’une attitude du public qui se prononce en faveur d’une culture intellectuelle plus étendue (attitude qui n’est sans doute pas étrangère à l’augmentation du nombre de membres – 205 en 1927). L’association continue à offrir des conférences, mais leurs sujets se diversifient, le bassin d’orateurs s’élargit, en particulier au Québec, et elles se tiennent désormais dans divers endroits de Winnipeg, tels que le magasin de la baie d’Hudson, l’hôtel

Marlborough, l'hôtel Fort Garry et le University Womens' Club. De plus, ce volet culturel initial s'amplifie pour inclure des soirées musicales et des représentations de pièces de théâtre, jouées souvent par le Cercle Molière et le Club français de l'Université du Manitoba. Ainsi, dès les premières décennies de son existence, l'Alliance française du Manitoba noue des partenariats avec d'autres acteurs de la vie culturelle en langue française au Manitoba. En 1938, suivant le mouvement en faveur du film parlant français, l'Alliance projette, pour la première fois, des films mettant en vedette des acteurs français. Durant ces années, l'Alliance joue également un rôle de trait d'union, essentiellement par la mise sur pied de soirées sociales souvent à haute visibilité, entre d'une part la population manitobaine, d'autre part des représentants de l'élite canadienne-française et des personnalités françaises, artistiques entre autres, de passage dans la capitale manitobaine.

Les années 1930-1950

En 1938, R. Y. Kilvert, musicienne et femme d'affaires influente, est la première femme à assurer la présidence du conseil d'administration de l'Alliance française du Manitoba. Francophile comme ses deux prédécesseurs, elle s'attachera, pendant onze ans avec son conseil d'administration, à continuer à promouvoir la connaissance et l'appréciation de la langue française par des conférences, des films et des pièces de théâtre, de la musique et des cercles de conversation. C'est elle qui préside le banquet, en avril 1943, en l'honneur du président fondateur de l'Alliance, à l'occasion de son départ à la retraite de l'université. La presse francophone se fait l'écho de cet événement :

L'heure de la retraite a sonné pour un de nos grands amis, le professeur W. F. Osborne. [...] Professeur, écrivain, conférencier émérite, grand voyageur, politicien, journaliste, le professeur Osborne fut par la plume et la parole un ami constant et dévoué du Canada français. [...] Voilà cinquante ans que le professeur Osborne travaille à inculquer à notre jeunesse de langue anglaise l'amour de notre beau parler et à défendre les valeurs spirituelles conservées dans cette province de Québec dont il a parcouru les vieux coins, à pied et sac à dos, pour en saisir au vif l'âme intime. Pour nous de langue française, il fut toujours l'ami dévoué sympathique, un homme sur lequel nous

pouvions compter. [...] Que sa retraite studieuse lui soit légère et que les semences jetées à foison dans des centaines d'âmes par sa parole éloquente portent un jour une belle moisson. (*La Liberté et le patriote*, vol. XXX, n° 52, 21 avril 1943, p. 12)

L'élargissement des activités culturelles, entamé durant les deux décennies précédentes, se poursuit avec la mise sur pied, en 1940, de deux groupes d'études consacrées à la littérature française. Mais, comme lors de la Première Guerre mondiale, l'Alliance maintient un profil bas au début des années 1940; par ailleurs, certaines activités portent la marque du contexte idéologique de l'époque : deux maquisards français donnent une causerie en mars 1945 sur le mouvement de la résistance en France; les sujets de certaines conférences jusqu'à la fin des années 1940 ont trait à la Seconde Guerre mondiale et, plus particulièrement, à la France pendant et après la guerre. Dès l'automne 1945, les activités culturelles de l'Alliance retrouvent un rythme plus soutenu, avec notamment des conférences, données entre autres par des écrivains français de renom ainsi que des personnalités de la communauté francophone, et toujours fidèlement relayées, avec précision et commentaires, par la presse francophone. La participation à ces activités, comme c'est le cas depuis la première rencontre de l'Alliance, fournit l'occasion de devenir membre de l'association. Durant ces années, l'Alliance bénéficie du soutien de personnalités devenus présidents et présidents honoraires. Son objectif continue d'être le rassemblement, autour d'activités portées par la langue française, de francophones et de francophiles, et, plus largement, la promotion d'une compréhension mutuelle au sein de la population canadienne. En 1948, l'Ambassadeur de France, à l'occasion d'un voyage à Winnipeg, remet à madame Kilvert « la décoration insigne d'Officier de l'Académie » comme témoignage de la reconnaissance pour les services [qu'elle] a rendus à la cause française. » (*La Liberté et le patriote*, vol. XXXVI, n° 18, 20 août 1948, p. 10)

Les années 1950-1960

Durant les années 1950 et 1960, l'Alliance française du Manitoba, qui continue à bénéficier du patronage de personnalités (juges, ministres, députés, présidents d'universités, etc.) ainsi que du soutien actif du consulat de France à Winnipeg, poursuit,

toujours à un rythme régulier, ses réunions-conférences, dont certaines se tiennent au Collège de Saint-Boniface, et ses dîners-causeries accueillant des conférenciers renommés de France, du Québec et du Manitoba francophone; à ces conférenciers se joignent désormais des membres des services culturels et consulaires en poste à Winnipeg et à Ottawa. La gamme des sujets des conférences continue à s'élargir : littératures française et québécoise, histoire et géographie, patrimoine architectural et artistique, traduction, etc. En mai 1958, une conférence, donnée par le révérend père Laviolette, OMI, portant sur « une étude sociologique sur le Canadien-français de l'Ouest [et qui présente] un tableau très concret des origines, de l'état actuel, des centres de culture et des facteurs de survie du groupe canadien-français, des quatre provinces de l'Ouest » retient particulièrement l'attention de la presse francophone, qui la qualifie de « magistrale » :

Dans une première partie, en plus de relater les chiffres bien connus d'après les données du recensement, [le conférencier] a essayé de montrer la distribution de ce groupe ethnique dans les différentes parties de chaque province et d'indiquer autant que possible l'origine des premiers habitants, la France, la province de Québec, les États-Unis, d'autres provinces.

L'étude des centres de culture comprenait un relevé des évêchés, des collèges, des œuvres de presse et de radio. Le conférencier insista sur l'importance de la paroisse comme centre religieux et social. Il commenta en outre le rôle des associations, de la parenté et des groupes culturels dans l'œuvre de survivance.

Sans verser dans un optimisme naïf, il a conclu que l'avenir demeure encourageant pourvu que l'on sache combler les lacunes, regrouper les forces éparpillées et revenir sans cesse sur le problème de l'orientation des efforts. (*La Liberté et le patriote*, vol. 45, n° 9, 30 mai 1958, p. 14)

À ces conférences s'ajoutent soirées dramatiques, concerts, expositions ainsi que soirées sociales, réceptions en l'honneur de personnalités, sans oublier le « thé annuel de cotisation », qui ouvre souvent le programme des activités de l'année. Le volet cinéma prend de l'ampleur avec la création, en novembre 1958, de « Ciné-Alliance », qui propose des films français connus et dont les premières projections, très suivies, se tiennent à Saint-Boniface. Comme elle le fait pour les autres activités culturelles

de l'Alliance, la presse francophone en présente des comptes rendus détaillés, comme en témoigne la citation suivante :

Depuis longtemps, plusieurs désiraient qu'on reprenne à St-Boniface la présentation d'excellents films français. C'est pour répondre à ce désir que quelques membres de l'Alliance Française de Winnipeg ont formé le club Ciné-Alliance et pris l'initiative de faire venir "Les Aristocrates", drame social d'une grande intensité dramatique.

[Après un résumé très précis du film, l'article se termine ainsi :]

Le film permet d'entrevoir et d'estimer, en dépit de l'orgueil qui la caractérise, cette antique noblesse et invite à souhaiter que, tout en renonçant aux formes périmées, l'âme en soit sauvegardée. C'est la grande leçon des "Aristocrates", du drame qui voit se dresser l'un contre l'autre le désir de bonheur chez les enfants et la soif d'honneur du marquis.

Cette leçon sérieuse fut appréciée des auditeurs, d'autant plus qu'elle était parfois agrémentée de scènes agréablement comiques [...], que les prises de photographie et de sons étaient artistiquement parfaites, que Pierre Fresnay étaient entouré d'acteurs dignes de lui. Un film de ce genre fait nécessairement aimer le film français. (*La Liberté et le patriote*, vol. 45, n° 35, 5 décembre 1958, p. 6)

Toujours en novembre 1958, la presse francophone, sous la plume de « Gastronomes », rapporte qu'une « enquête gastronomique » a été menée « dans le Grand-Winnipeg » par des membres de l'Alliance,

dans le but de connaître les divers restaurants "ethniques" de ce milieu où se coudoient des Canadiens de toutes les origines raciales, et de prouver qu'il y a place pour un restaurant authentiquement français à Saint-Boniface [c'est-à-dire] un endroit où l'on servirait la cuisine "bourgeoise" en vogue en France et aussi dans divers coins du Québec et où les convives seraient reçus par un personnel entièrement bilingue. (*La Liberté et le patriote*, vol. 45, n° 34, 28 novembre 1958, p. 14)

Durant ces années, l'Alliance française du Manitoba commence à percevoir le rôle qu'elle peut jouer au-delà de ses propres activités. C'est ainsi qu'elle participe à Ottawa, en janvier 1952, représentée par son président honoraire, à la rencontre de fondation de l'« Union des Alliances françaises du Canada », « une fédération de succursales canadiennes

[dont] le but [est] d'apporter une collaboration plus étroite dans l'expansion des activités [que celles-ci offrent] » (*La Liberté et le patriote*, vol. XXXVIII, n° 39, 11 janvier 1952, p. 1). La presse francophone consacre, en janvier 1959, un article aux 75 ans de l'Alliance française :

L'Alliance Française, qui a célébré son 75^e anniversaire au mois de décembre, s'est acquise un grand prestige dans le monde depuis sa fondation en 1883.

Cette organisation a été mise sur pied par un groupe de Français éminents qui voulaient répandre la langue et la culture françaises de par le monde. Ses fondateurs seraient peut-être surpris par son succès. De son centre moderne, boulevard Raspail à Paris, elle étend ses activités dans 63 pays.

Elle compte maintenant 350.000 membres dans 834 organisations locales et 80.000 étudiants suivant ses cours de français. (*La Liberté et le patriote*, vol. 45, n° 41, 23 janvier 1959, p. 14)

Les années 1960-1970

En mars 1963, l'Alliance se joint à d'autres organismes dans le cadre d'une « semaine française » à Winnipeg, mise sur pied par le consul de France en poste dans la capitale manitobaine. Elle continue également à nourrir ses partenariats avec des organismes francophones, comme en témoigne la mise sur pied, en décembre 1964, d'un « festival de films français d'art », conjointement avec le Collège de Saint-Boniface dans les locaux de celui-ci.

Les nombreuses et diverses activités culturelles de l'Alliance française, ouvertes au public intéressé par la culture française sous toutes ses formes, continuent d'être relayées par la presse. Si celle de langue anglaise privilégie d'annoncer ces activités, la presse francophone, de son côté, continue à en publier fidèlement des comptes rendus très détaillés, souvent assortis de commentaires appréciatifs. Elle invite également la population francophone à participer aux activités de l'association, comme en témoigne cet appel paru en octobre 1962 :

Invitation spéciale à la population canadienne-française de St-Boniface, particulièrement à la jeunesse. Les réunions de l'Alliance Française sont un excellent moyen de diffusion de notre culture au sein de la population d'expression anglaise qui cherche à se familiariser avec

la langue et la culture françaises. (*La Liberté et le patriote*, vol. 49, n° 27, 12 octobre 1962, p. 4)

Le journal ajoute qu'« on y rencontre spécialement les professeurs de français de l'Université du Manitoba et beaucoup de leurs élèves les plus enthousiastes. »

La venue à Winnipeg, le 14 mars 1962, de Jacques Chastenet, membre de l'Académie française, fournit l'occasion, rare, de comparer deux comptes rendus d'un même événement, l'un dans la presse francophone, l'autre dans la presse anglophone. La conférence de l'académicien, intitulée « Un demi-siècle de mœurs et de pensées françaises, 1912-1962 », fait l'objet dans la presse francophone d'un long article, qui, après en avoir recensé le contenu de manière très précise, se conclut en ces termes :

La France, dit en fin M. Chastenet, qui aide si généreusement les pays sous-développés et entre avec tant de vitalité dans le champ de la concurrence internationale, n'est pas un musée ou un conservatoire capable d'attirer et d'égayer les touristes, mais une nation moderne, dynamique qui, sans renier son passé spirituel et culturel, s'adapte à toutes les conditions de l'ère atomique et interspatiale. Que le Canada, si intimement lié à elle et à l'Angleterre par sa double culture, reste fier de ses origines et apprenne à suivre les voies progressives de l'Europe occidentale, de la France de 1962 en particulier. (*La Liberté et le patriote*, vol. 48, n° 49, 23 mars 1962, p. 5)

Le *Winnipeg Free Press*, de son côté, présente, sur la venue de M. Chastenet dans la capitale manitobaine, un angle de vue très différent : s'il mentionne la tenue de la conférence, il met l'accent sur le travail linguistique de l'académicien, non sans humour d'ailleurs comme attestent le titre de l'article – « La Cocktail At Le Picnic? » – et le ton de l'article :

Is "picnic" masculine or feminine? And what about "cocktail"? To many these questions may seem frivolous – but not to the French. Forty of the nation's top minds meet weekly in solemn sessions to debate such weighty issues [...] The elite 40 are members of the Académie Française, a body set up in the 17th century to preside over cultural development and to guard the purity of the French language. [...] Such a man arrived in Winnipeg Wednesday for a one-day stopover on a nationwide speaking tour sponsored by the Alliance française. He is the 68-year-old Jacques Chastenet [...], a member of the Académie since 1956.

[...] For his speaking tour, Mr. Chastenet's theme is 50 years of French thought and culture. During an interview at the Fort Garry Hotel, Mr. Chastenet [...] spoke at greatest length of the never-ending job of revising the French dictionary. [...] "When I was elected to the Academie", he said, "they were at A in the dictionary. Now, six years later, we are at CH". With CO coming any month now, what are the chances of "cocktail" making the grade? "It could – we'll see pretty soon. When there is no French word, as it is in this case, we don't really object to accepting a foreign word." How do they decide whether it will be "Le cocktail" or "La cocktail"? "Ah, it depends on usage", he said. "For instance, 'picnic' came up for discussion in the last edition. By then everyone was calling it 'Le picnic', so that's the way we put it." (*Winnipeg Free Press*, vol. 69, n° 143, March 15, 1962, p. 3)

En septembre 1967, sous la présidence du juge Alfred Monnin, figure importante de la communauté franco-manitobaine, l'Alliance française du Manitoba, sans doute dans l'engouement généré par les projets du centenaire du Manitoba en 1970, met sur pied à Winnipeg, dans une école privée, un « Jardin d'enfants » destiné aux enfants de 3 et 4 ans ainsi que des classes de français pour enfants d'âge scolaire. Assurées entièrement en français, cette maternelle et ces classes sont « complémentaires » de l'enseignement dispensé dans la province; l'enseignement du français y est donné selon les méthodes de l'Alliance française dans ses établissements du monde entier et est dispensé par une enseignante formée en France. Ce projet, que relaie de manière positive la presse anglophone, suscite l'enthousiasme de parents anglophones, comme en témoigne le nombre très encourageant d'inscriptions initiales :

English-speaking Winnipeg parents have responded enthusiastically to the idea of having their children learn French. The Alliance française decided last year to hold French classes this fall for nursery and school-age children. By Thursday, 30 initial applications had been received for a French-speaking nursery school. The classes for school-age children attracted 85 applications – more than the Alliance can cope with. (*Winnipeg Free Press*, vol. 74, n° 271, August 11, 1967, p. 10)

Presque deux ans plus tard, la presse francophone rend visite à l'école maternelle de l'Alliance française et relate ce qui s'y passe en français :

Il peut paraître extraordinaire à certains de trouver une maternelle exclusivement française en plein Winnipeg. Ils seront encore plus surpris d'apprendre que ces petits bonshommes ou bonnes femmes de 3 à 5 ans viennent, tous, à l'exception de trois ou quatre, de foyers où il ne se parle pas un mot de français.

[...]

La salle est très pratique et très agréable. [L'enseignante], originaire de France, [est] munie de tous les certificats requis pour enseigner de la maternelle à la 7^e année. Il suffit de la voir à l'œuvre pour s'apercevoir que les petits ``l'adorent`` et qu'elle les a bien en main.

[...]

Pour les activités les plus difficiles, [l'enseignante] divise son groupe en deux. Les plus jeunes, ou débutants, sont confiés à une des aides [...], pendant qu'elle-même continue avec les plus avancés qui chantent, miment des récitations, racontent une histoire, tandis que les plus jeunes dessinent. (*La Liberté et le patriote*, vol. 57, n° 13, 25 juin 1969, p. 7)

Cette initiative de l'Alliance, qui donne suite à la requête de certains parents anglophones de la partie sud de Winnipeg désireux de faire apprendre le français le plus tôt possible à leurs enfants (l'enseignement en immersion, entièrement dispensé en français dès la maternelle, dont la première classe s'est ouverte en 1965 dans la banlieue de Montréal, commence alors à être connu), donne cependant lieu, avant même le début officiel du projet, à une polémique dans la presse francophone. Le président de la Commission scolaire du Sacré-Cœur qui gère « depuis plus de soixante ans l'unique école française dans [la] métropole anglophone » (*La Liberté et le patriote*, vol. 54, n° 42, 26 janvier 1967, p. 12) déplore que l'Alliance « préfère [...] fonder elle-même son projet scolaire » (ibid.). Dans sa réponse, le président du conseil d'administration de l'Alliance, se défendant de toute concurrence, met de l'avant la complémentarité qu'apporte le projet dans un contexte qui se caractérise par « une demande grandissante de leçons de Français dans une communauté de la dimension de Winnipeg » (*La Liberté et le patriote*, vol. 54, n° 43, 2 février 1967, p. 3) et fait valoir que l'Alliance française du Manitoba, « consciente de la vocation du mouvement international qu'elle représente, des

besoins qui s'expriment à Winnipeg, ainsi que de l'originalité de ses méthodes d'enseignement, n'admet d'autre but que de participer [au] rayonnement du français » (*ibid.*).

Les années 1970 et le début des années 1980

Durant la décennie 1970, l'Alliance française du Manitoba continue à jouer le rôle important dans la vie culturelle en français au Manitoba qui a été le sien durant les décennies précédentes. Sa programmation culturelle en atteste : conférences données par des experts locaux ainsi que par les conférenciers officiels de France; concerts; expositions; films; soirées de musique et de poèmes; etc. La presse francophone continue d'en présenter des comptes rendus. Les programmes d'enseignement du français offerts aux enfants se poursuivent également, toujours bien annoncés dans la presse anglophone; ils se terminent, année après année, par un pique-nique de fin d'année. Les activités de l'Alliance continuent en outre de bénéficier du soutien des services culturels et consulaires français à Winnipeg (les consuls et les attachés culturels successivement en poste dans la capitale manitobaine sont des conférenciers réguliers).

Le 60^e anniversaire de l'Alliance française du Manitoba est souligné, le 10 mars 1976, par un dîner-gala, dont l'invité d'honneur est le secrétaire général de l'Alliance française de Paris. Celui-ci donne également une conférence, dont l'hebdomadaire francophone *La Liberté* présente un compte rendu long et détaillé, qu'il intitule, en reprenant une formule du conférencier, « Le premier devoir d'un homme est de rester fidèle à sa langue maternelle » et qu'il publie à la Une de l'édition du 17 mars; dans un encadré en parallèle, le journal décrit l'Alliance en ces termes :

L'Alliance Française du Manitoba fut fondée en 1915. Depuis cette époque, elle n'a pas cessé d'œuvrer pour faire mieux connaître et apprécier la langue et la culture françaises. L'Alliance organise chaque année une série de manifestations comprenant, selon les circonstances, concerts, conférences, projections de films, soirées vin et fromage et thés. Elle est active dans un autre domaine aussi, celui de l'enseignement du français. Depuis dix ans, la Maternelle de l'Alliance accueille de jeunes enfants de 3 à 5 ans, non-francophones pour la plupart, pour leur donner une première expérience scolaire uniquement en français. L'Alliance organise également des cours

hebdomadaires pour les enfants de 7 à 12 ans et un cours de français pour adultes. L'Alliance Française du Manitoba est fière de son passé et elle envisage l'avenir, visant à continuer à s'adapter à l'évolution du milieu dans lequel elle se trouve. Le mot d'ordre sera celui du renouveau dans la continuité. (*La Liberté*, vol. 63, n° 49, 17 mars 1976, p. 3)

À la fin des années 1970, l'Alliance française du Manitoba bénéficie, pour la première fois, de subventions canadiennes. En novembre 1980, elle loue, pour la première fois dans son histoire, un local qui lui est propre (au 156, rue Spence). Des cours de français pour adultes s'y offrent et une permanence s'y tient. Ce sont là les premiers signes d'une relative institutionnalisation. Au début des années 1980, un petit groupe de bénévoles, très engagés, animent les activités de l'Alliance, dont le volet culturel continue d'être varié (conférences, expositions, projections de films, concerts, défilés de mode, soirées gastronomiques, etc.). Mais la disponibilité et le dévouement de ces bénévoles ne peuvent suffire pour permettre à l'Alliance de croître. Pour donner un nouvel élan à l'Alliance française du Manitoba, des démarches, relayées par les services culturels et consulaires français à Winnipeg, sont donc initiées, dès le printemps 1981, pour la venue à Winnipeg d'un directeur des cours, chargé également de l'administration générale, qui serait pris en charge par la France. Un peu plus tard, l'école maternelle cesse ses activités : sa gestion administrative et pédagogique était devenue très exigeante et l'enseignement en français dans les écoles publiques de la province se répandait de plus en plus. De manière plus large, il semble que l'Alliance, dans ses activités comme dans son rayonnement, ait atteint, durant ces années, un plateau : faut-il y voir un écho indirect de la mise sur pied, au sein de la communauté francophone du Manitoba, d'organismes culturels tels que le Centre culturel franco-manitobain établi en 1974 et de l'offre de cours de français langue seconde aux adultes par le Collège universitaire de Saint-Boniface dès 1977?

Les années 1984-1990

L'Alliance française du Manitoba, qui avait fonctionné sur une base bénévole depuis 1915, accueille, au printemps 1984, son premier directeur pris en charge par le ministère français des Affaires étrangères, Michel Mercadié (l'actuel directeur est le huitième à occuper ce poste). Cette date marque le début

d'une assise institutionnelle de l'Alliance, qui donne lieu à un nouvel essor, tant au niveau des activités pédagogiques et culturelles qu'à celui de la gestion administrative et de la visibilité de l'association. En effet, sous l'impulsion des directeurs successifs, l'offre des cours proposés par l'Alliance s'amplifie et se fait plus souple : leur montant est, de manière générale, en augmentation, et leur gamme se diversifie; en outre, l'accent mis sur la formation pédagogique des enseignants accroît la qualité de l'enseignement; par ailleurs, une prise en compte de plus en plus fine de la demande ainsi qu'une « réponse sur mesure » (conduisant, par exemple, à offrir des cours à l'extérieur de l'Alliance) permettent une flexibilité, qui se traduit par une compétitivité plus forte sur le marché de la formation linguistique, très concurrentiel à Winnipeg. Ce savoir-faire pédagogique constitue une des conditions nécessaires à la stabilité de l'Alliance : celle-ci est en effet une école de langue française, dont l'autonomie financière repose avant tout sur les inscriptions des étudiants.

Parallèlement, l'Alliance prend officiellement possession, le 3 novembre 1993, de ses propres locaux – une maison (sise au 934, avenue Corydon) dont l'association est propriétaire. Cette identification physique ne peut qu'accroître sa visibilité.

L'effet combiné de la présence d'un directeur et d'un lieu associé à l'association se traduit, entre autres, par une amplification du rôle de diffuseur culturel que joue l'Alliance : conférences, expositions, représentations théâtrales, projections de films, lançements de livres, concerts, etc., se poursuivent à un rythme soutenu, année après année. Ces manifestations culturelles, qui se déroulent dans les locaux de l'association et dans ceux d'institutions partenaires, et qui bénéficient de subventions tant canadiennes que françaises, font de l'Alliance à la fois un lieu de culture et une école. Certaines de ces manifestations, telles que « La Grande Dictée de l'Alliance française du Manitoba », mise sur pied à l'automne 1988 et 1989 et à laquelle participent plus de 1300 élèves du secondaire et adultes, sont montées comme des événements médiatiques, qui illustrent concrètement le type d'actions qu'entreprend l'Alliance pour promouvoir la vitalité de la langue française au Manitoba et dont les retombées touchent à la fois au rayonnement et à l'image de l'association.

Une date au début de la décennie 1990, qui correspond à un moment symbolique dans l'histoire de l'Alliance française du Manitoba, est à souligner : plus de 130 personnes participent, le 9 mars 1990, à une soirée de gala, rehaussée par la présence de l'ambassadeur de France au Canada, qui marque le 75^e anniversaire de l'Alliance.

Les années 2000

Dès la fin des années 1990 et de plus en plus résolument dans les dernières années, l'Alliance française élargit son rôle culturel : non plus seulement diffuseur, mais désormais acteur et opérateur, nouant des partenariats avec des institutions francophones et anglophones. L'exemple peut-être le plus significatif en a été fourni par le « projet transculturel »³ *De la rivière Rouge à la Vallée noire*, qui a été initié par l'Alliance française et qui s'est déroulé de 2009 à 2010 : deux musiciens, Gérald Laroche, un Franco-Manitobain joueur, entre autres, d'harmonica et d'arc à bouche, et Gilles Chabenat, un Français joueur de vielle à roue, ont, dans le cadre de deux résidences dans leur région respective, élaboré « des espaces sonores nouveaux », en vue de la création d'un spectacle original. Celui-ci a été présenté quinze fois, au Canada et en France, devant un total de quatre mille personnes; il a également donné lieu à un enregistrement pour diffusion sur les ondes de Radio-Canada et de CBC. Ce projet incarne deux « regards croisés musicaux » : en effet, les deux artistes, « bien qu'originaires de deux régions géoculturelles différentes, [...] partagent une démarche artistique semblable, axée sur la recherche de sonorités nouvelles, à partir d'instruments anciens, voire immémoriaux. Ils ont également en commun la langue française ainsi qu'un lien très fort avec la culture de leur région natale ».

Ce projet et d'autres, tels que le *Festival Afri'k!*, la *Fête de la musique*, *Farandole* (qui combine les arts visuels par une installation d'une artiste franco-manitobaine et la broderie métisse telle que perçue par un brodeur breton et des brodeuses manitobaines) et *Contes de fils et d'eaux* (produit d'une rencontre entre un auteur-dessinateur franco-manitobain et une conteuse québécoise, débouchant sur un livre illustré accompagné d'un disque-compact), concrétisent ce « dialogue des cultures francophones », dont l'Alliance française du Manitoba s'attache

désormais à être le promoteur auprès d'un public francophone, anglophone et allophone.

Le centenaire de l'Alliance française du Manitoba, comme ce fut le cas pour des anniversaires antérieurs, a fait l'objet de célébrations – toute une année d'activités représentatives du rôle joué par l'Alliance au fil des années –, lancées officiellement le 22 novembre 2014 et organisées par un comité du centenaire, composé en grande partie par des anciens présidents du conseil d'administration de l'Alliance. Le menu de cette année marquante comprenait une gamme d'activités très diverses, grâce au concours de partenaires francophones et anglophones : un concours de photos, un festival de films, une pièce de théâtre, un concert de guitare classique, une exposition/performance en arts visuels, des séances d'improvisation en conte oral, ainsi que le Poëmaton, une cabine d'enregistrement de poèmes qui a circulé dans divers lieux publics, à Winnipeg et à l'extérieur de la capitale manitobaine. À ces activités s'est ajouté un cycle de conférences, si chères à l'Alliance : sept conférences ont été mises sur pied, pour la première fois dans l'histoire, avec le concours des trois universités – celles de Saint-Boniface, du Manitoba et de Winnipeg. Une soirée culturelle-gala, réunissant plus de 150 personnes, a clôturé l'année du centenaire, à l'hôtel Fort-Garry, lieu de rencontre par excellence dans l'histoire de l'institution. Ce gala a été tenu en présence d'une importante délégation diplomatique française, incluant une sénatrice et l'ambassadeur de France au Canada, ainsi qu'un parterre d'invités canadiens, dont des représentants des trois paliers de gouvernement, fédéral, provincial et municipal.

Modernité oblige, le centenaire s'est prolongé avec la production d'un web-documentaire, intitulé *Portrait d'une francophonie en mouvement*, qui se propose de mettre en valeur, sur un mode narratif entièrement numérique, l'impact à la fois historique et actuel de l'Alliance française du Manitoba sur la francophonie manitobaine, pérennisant ainsi, sous une forme contemporaine, son histoire [<http://www.francophonie-en-mouvement.com>].

De nos jours

Dans la francophonie manitobaine actuelle, l'Alliance française du Manitoba, association à but non lucratif de droit

canadien, occupe une place originale : elle est à la fois une école de langue française, un centre de ressources en produits culturels et éducatifs et un promoteur de création culturelle. Dans ces trois domaines, elle est soucieuse de projeter une image de professionnalisme, de dynamisme, de modernité et d'innovation. Mais, parce qu'elle a un lien, qu'elle cultive avec soin, avec le réseau mondial des Alliances françaises (plus de 800 Alliances distribuées dans 135 pays) et avec la France, l'Alliance française du Manitoba est en mesure de fournir, dans son rôle culturel surtout, un apport particulier, grâce auquel certains spectacles par exemple peuvent être présentés au public manitobain. En raison de son triple ancrage – local, national et international –, l'Alliance française du Manitoba apporte à la vie en français au Manitoba et au développement de la francophonie manitobaine une contribution unique, à la fois spécifique et complémentaire, qui à la fois définit son positionnement stratégique et constitue la marque de son originalité.

Mouvement à la fois associatif, éducatif et culturel⁴, l'Alliance française du Manitoba grandit depuis 100 ans et entame un deuxième siècle pour continuer à œuvrer à la « défense et illustration de la langue française » en terre manitobaine. En même temps, elle inscrit ses actions dans un mouvement plus large : celui de la langue française porteuse d'une francophonie, dans ses dimensions locale, nationale et internationale, aux voix multiples et associée à l'ouverture et à la diversité, au pluralisme et au rassemblement.

Notes

1. Fondée en 1883, l'Alliance française « a trois missions :
 - proposer des cours de français, en France et dans le monde, à tous les publics;
 - mieux faire connaître la culture française et les cultures francophones, dans toutes les dimensions;
 - favoriser la diversité culturelle en mettant en valeur toutes les cultures.» (d'après le site Web de la Fondation Alliance française : <http://www.fondation-alliancefr.org/?cat=16>)
 Zarate (1997, p. 248) montre que la fondation de l'Alliance française s'inscrit dans un contexte de « diffusion universelle des valeurs françaises » : « [à] la fin du XIX^e siècle, la présence catholique est déterminante : la France « est le premier pays missionnaire catholique ». Mais cette présence n'est pas la seule à témoigner de l'influence de la France hors de ses frontières. La fin de ce siècle est cependant déterminante quand elle voit l'État français prendre

progressivement en charge ce capital et le transformer en ce que nous appellerons un capital symbolique national. La défaite de 1870, les enjeux de l'expansion coloniale française, la foi laïque mise au service de convictions républicaines réactivent l'élan patriotique et servent efficacement à l'émergence de structures non confessionnelles réaffirmant la grandeur de la nation, la mission civilisatrice de la France, patrie des Droits de l'Homme, les vertus du Progrès et de la Raison. L'*Alliance française*, fondée en 1883, la *Mission Laïque*, créée en 1902, sont les deux premiers réseaux dans lesquels l'État français affermit progressivement ses positions. À cette époque, la diffusion du français hors de France se diversifie en fonction du réseau déjà constitué des missions religieuses et de celui, orienté sur des valeurs laïques, qui se met alors en place.

2. Pour désigner l'Alliance française du Manitoba, on utilisera également dans cet article les dénominatifs l'Alliance française ou l'Alliance.
3. Cette citation et celles qui suivent dans ce paragraphe sont extraites du livret qui accompagne le disque-compact issu du spectacle donné par les deux artistes.
4. Ces trois mouvements constituent les trois volets de présentation de l'Alliance française du Manitoba dans le web-documentaire intitulé *Portrait d'une francophonie en mouvement* [www.francophonie-en-mouvement.com].

Référence bibliographique

- ZARATE, Geneviève (1997) « L'évolution du CREDIF et celle de son environnement géopolitique : de la diffusion universelle des valeurs françaises à la pluralité européenne », *Études de linguistique appliquée*, n° 109, p. 247-256.